

MOTION

Conférence des présidents de sections du Comité national (CPCN)

Objet : PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Le Comité national de la recherche scientifique est depuis 1945 chargé de plusieurs missions fondamentales de la recherche publique : il évalue les laboratoires, il participe au recrutement des chercheurs du CNRS et les évalue.

À ce titre, la Conférence des présidents de section du Comité national (CPCN), réunie le 28 février 2013 à Paris, fait part de la très vive inquiétude que suscitent plusieurs dispositions du projet de loi sur la recherche et l'enseignement supérieur qui doit être prochainement présenté au Conseil des Ministres.

Sur l'évaluation des unités de recherche, la CPCN alerte la communauté scientifique, les pouvoirs publics et la représentation nationale sur les risques que comportent les dispositions relatives au Haut Conseil de l'évaluation, qui doit remplacer l'AERES. À l'heure actuelle, rien dans l'écriture du texte ne garantit une amélioration du dispositif national d'évaluation, comme l'avaient préconisé les Assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au contraire, le dispositif envisagé conduira à un morcellement de l'évaluation et à une rupture de l'égalité territoriale.

La CPCN réaffirme que l'évaluation de la recherche constitue une mission nationale. L'exécution de cette mission doit être confiée aux instances d'évaluation majoritairement élues, reconnues par la communauté scientifique.

Pour ces raisons, et en lien avec la motion adoptée le 26 février 2013 par les instances de coordination du Comité national (C3N), la CPCN demande l'abandon de l'actuel projet de loi et l'élaboration d'une réforme répondant véritablement aux ambitions et aux besoins de la recherche publique.

Motion adoptée à la réunion du 28 février 2013

À l'unanimité

M. Philippe BUTTGEN
Président de la CPCN

Destinataire(s) :

- Mme Geneviève FIORASO, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- M. Lionel COLLET, Directeur du cabinet de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- M. Guillaume HOUZEL, Conseiller conseiller social et vie étudiante, culture scientifique et technique au cabinet de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- M. Alain FUCHS, Président du CNRS.
- M. Joël BERTRAND, Directeur général délégué à la science, CNRS.
- M. Bruno CHAUDRET, Président du Conseil scientifique du CNRS.
- Mme Sophie DUCHESNE, Porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national (C3N).
- Mme Dominique FAUDOT, Président de la Commission permanente du Conseil National des Universités.